

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER du PLATEAU

Lundi 20 juin 2016
École Caroline Aigle

Présents : Mme Inès ANDRADE, Mme Karine BADONNEL, M. Mehdi BENTOUNSI, M. Jean-Michel BIQUARD, M. Patrick CABON, Mme Francine CARRIER, Mme Laëtitia CHIEM, Mme Maryvonne CLÉMENT-KLEIN, Mme Françoise de SAINT-MARIE, M. Benoît DECHAMPS, Mme Nicole DEMOUGIN, Mme Catherine DESCHATRETTE, Mme Jeanne GUEGUEN, Mme Marie-Christine HOUDEBINE, M. Patrice HOUDEBINE, Mme Angélique KERENTERFF, Mme Corinne LECLERC, M. Alexis LEDUC, M. René LORDON, M. Guillaume MANON, Mme Jenny MARINARO, M. Jean-Charles MAURICE, M. Pierre-Luc METZGER, M. Gérard MONCORGÉ, M. Serge NABEYRAT, Mme Martine ONILLON, Mme Édith PAJOT, M. Gérald PÉCASTAINGS, M. Bertrand PRINCE, M. Mickaël VIDEAU, M. Jean-Marc WEULERSSE,

Excusés : M. José KLEIN, M. Michel LERMYTE, Mme Monique LERMYTE, M. Guy PERRAGUIN.

Élus :

M. Guillaume CARISTAN, adjoint au maire délégué à la démocratie locale, à la vie des quartiers, aux nouvelles technologies, aux fêtes et aux manifestations,

M. Leonardo SFERRAZZA, adjoint au maire délégué à l'espace public, voirie et cimetière.

M. Jean-Pierre MADIKA, adjoint au maire délégué à la sécurité, police municipale, occupation du domaine public et aux anciens combattants,

Services municipaux :

M. Sébastien MASSON, chargé de mission démocratie participative,

Mme. Nadine TRAINÉAU, Responsable Administrative et Financière, Service Démocratie locale et vie des Quartiers

M. Ronan PHILIPPOT, chargé de mission espace public.

Président de séance : M. Gérald PÉCASTAINGS

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON, Service Démocratie Locale et Vie des Quartiers.

Ordre du jour prévisionnel

Introduction :

- a) Ouverture de la réunion par M. Guillaume CARISTAN, adjoint chargé du quartier Le Plateau.
- b) Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.
- c) Validation du compte rendu de la séance du 12 avril 2016.

1. Points spéciaux – Actualités :

- a) Point d'information sur les inondations qui ont touché la ville de Palaiseau.
- b) Projet d'élargissement des zones 30.
- c) Point sur les verbalisations dans le quartier et sur la vidéo-protection
- d) Point sur les actions de propreté et ramassages dans le quartier Camille Claudel.
- e) Présentation des projets de jardins partagés de Palaiseau dont ceux du Plateau.
- f) Point sur la signalisation des entrées de villes.
- g) Point sur l'organisation d'une réunion d'information par ERDF sur les compteurs Linky.

2. Travaux des commissions

- a) Commission inter-quartiers « Investissements ».
- b) Commission « dénomination des rues ».
- c) Création d'un comité de rédaction d'un guide du civisme.

3. Questions diverses.

4. Ordre du jour du prochain conseil de quartier.

Introduction :

a) Ouverture de la réunion par M. Guillaume CARISTAN, adjoint chargé du quartier Le Plateau.

M. CARISTAN présente le nouvel horaire des réunions du conseil de quartier du Plateau : elles débutent à 20h et se terminent à 23h.

b) Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.

M. Gérald PÉCASTAINGS est président de séance.

c) Validation du compte rendu de la séance du 12 avril 2016.

Après de menues corrections de forme, le compte rendu est validé par le conseil de quartier.

1. Points spéciaux – Actualités :

a) Point d'information sur les inondations qui ont touché la ville de Palaiseau.

M. CARISTAN fait le point sur la récente crue de l'Yvette et les nombreuses familles sinistrées : 300 familles évacuées (180 logements collectifs et 120 pavillons). Les riverains ont pu déposer leurs biens devenus hors d'usage dans les bennes mises à leur disposition en 3 endroits.

Le plan de sauvegarde communal a été déclaré le 31 mai. M. CARISTAN poursuit en saluant la mobilisation des 44 agents municipaux qui se sont relayés nuit et jour durant une semaine pour venir en aide aux victimes des inondations, en particulier aux personnes affaiblies ou très âgées. Des habitants se sont présentés spontanément pour aider et la contribution des pompiers, des scouts, du monde associatif...a été remarquable. La mise en place d'une cellule de crise a permis de porter secours et assistance aux sinistrés : ouverture du gymnase Cabrol, ouverture de la maison de quartier Jacques Audiberti, une écoute active du personnel municipal notamment des assistantes sociales pour soutenir et libérer la parole.

M. CARISTAN informe le conseil de quartier de la volonté d'ouverture d'un fond exceptionnel d'aide aux sinistrés qui sera voté lors du prochain conseil municipal. Il sera géré par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Ce fond de solidarité est destiné à aider les sinistrés à rembourser leur franchise d'assurance. Le CCAS de Palaiseau recueille les dons financiers pour aider les victimes.

Une demande communale de reconnaissance de catastrophe naturelle a été déposée.

M. CARISTAN déplore que les informations de la part du SIAHVY (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette) aient été beaucoup trop tardives. Si les communes avaient reçu des informations en temps utile cela aurait permis une évacuation anticipée des personnes en zones à risque. Cinq ??? maires de communes riveraines de l'Yvette sinistrées par les crues ont demandé par écrit au SIAHVY des explications sur la situation qui a amené à ces inondations. En effet, M. le Maire de Palaiseau a demandé à connaître les détails de la gestion de la crise tant au niveau de la communication que des choix techniques du SIAHVY en particulier au sujet des bassins de rétention, notamment de celui de Bures-sur-Yvette.

Un intervenant donne des éléments de comparaison entre la politique de gestion des eaux de l'Yvette plombée par des problèmes budgétaires et celle des eaux de la Bièvre bien plus modernisée. Le syndicat de la Bièvre a fait depuis longtemps des investissements pour informatiser la gestion du débit de la rivière et pour acheter des terrains pour créer des zones d'expansion.

b) Projet d'élargissement des zones de limitation de vitesse à 30 km/h.

M. CARISTAN présente le projet de la municipalité de déployer le dispositif « Zone 30 » sur l'ensemble de la ville, à l'exception des axes structurants et de desserte de la ville comme les routes départementales qui resteraient limitées à 50km/h. Il rappelle qu'une « Zone 30 » est délimitée et règlementée par arrêtés municipaux.

M. CARISTAN rappelle la volonté municipale qui est

- d'apaiser la circulation automobile,
- d'améliorer la sécurité des piétons, des cyclistes et des riverains,
- de favoriser la cohabitation de tous les usagers,
- de favoriser les déplacements doux,
- de lutter contre la pollution de l'air,
- de limiter les nuisances sonores et vibratoires, notamment celles occasionnées par le passage des bus.

M. CARISTAN évoque le processus d'étude retenu pour ce projet d'élargissement des « Zones 30 » sur la ville de Palaiseau :

La Ville a consulté les villes de Clamart, Sceaux et Fontenay-aux-Roses afin de connaître leurs méthodes de déploiement des « Zones 30 » et leurs résultats. Elles sont satisfaites car elles ont atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés à savoir une baisse de la vitesse et une baisse de l'accidentologie.

L'état des lieux de la ville de Palaiseau révèle 20% des rues limitées à 30 km/h ou moins, et 80% des rues limitées à 50 km/h ou plus.

L'état des lieux quartier par quartier permettra d'identifier des lieux à traiter en priorité, notamment les entrées de la ville, les entrées de quartiers, les intersections avec les routes départementales, les établissements scolaires, les abords des espaces verts.

Les propositions d'aménagements possibles sont les suivantes:

- des aménagements d'entrée et de sortie de « Zone 30 » par des panneaux d'entrée et de sortie de « Zone 30 », avec changement de revêtement et marquage au sol,
- des aménagements pour réduire la vitesse par des coussins berlinois,
- la généralisation de la priorité à droite,
- des écluses/alternat de circulation,
- du stationnement en chicane.

À partir des propositions d'aménagements sur lesquelles les services de la Ville auront travaillé, une phase de concertation aura lieu en commission de quartier Circulation et en conseil de quartier. Des ajustements pourront alors être opérés.

Une phase de communication auprès des habitants sera programmée :

- à l'échelle de la ville : communication dans le Palaiseau Mag et sur le site internet de la ville,
- à l'échelle du quartier : conseils de quartier,
- à l'échelle de la rue : communication sur les aménagements prévus et sur les dates de travaux aux riverains concernés.

Après la publication des arrêtés municipaux suivra la réalisation des travaux.

Enfin la Ville procédera à une évaluation de ces aménagements par une comparaison des vitesses avant/après.

Le calendrier prévisionnel s'étale comme suit :

- Déploiement en 2016 sur Lozère avec un budget de 30 000€,
- Courant 2017 : déploiement sur Le Pileu et le Plateau,
- Courant 2018 : déploiement sur le Centre et les Garennes

À Palaiseau en 2019, la règle sera la limitation de la vitesse à 30 km/h, l'exception, la limitation à 50 km/h.

Le quartier de Lozère où existent déjà 30% de rues limitées à 30 sera traité en premier car les demandes d'élargissement des zones 30 y sont nombreuses.

M. PÉCASTAINGS manifeste son désaccord avec la démarche qui consiste à demander l'avis du conseil de quartier uniquement sur le périmètre du quartier et privilégie une approche globale du territoire palaisien. Il est important pour tous les palaisiens qu'il existe une cohérence au niveau de la ville.

Mme ONILLON qui s'étonne tout d'abord de la modification de l'ordre du jour établi par le conseil de quartier, estime que la dépense en équipement pour élargir les « Zones 30 » n'est pas une priorité et s'inquiète de ce choix qu'elle estime déjà fait par la municipalité.

Mme PAJOT fait remarquer qu'il faudrait déjà faire respecter la limite à 50 et revoir les ralentisseurs qui ne sont pas aux normes.

M. CARISTAN répond que les services de la Ville émettront des propositions au regard de leur expertise technique et des travaux des commissions spécifiques des conseils de quartier. Ces propositions d'aménagement seront présentées aux riverains qui pourront les amender. M. CARISTAN ajoute que l'élargissement des « Zones 30 » facilitera les circulations douces. Les retours d'expériences du déploiement dans les premiers quartiers serviront pour les suivants.

c) Point sur les verbalisations dans le quartier et sur la vidéo-protection.

M. MADIKA informe que les verbalisations sont pour l'essentiel, du fait de stationnements gênants et ajoute que l'application Tell My City est un outil de signalement : il suffit de faire une photo avec son Smartphone et de l'envoyer à la Police Municipale. Un stationnement sur les trottoirs, c'est 135 €. M. MADIKA rappelle que des études sont en cours pour chaque rue afin de proposer une méthode de stationnement aux riverains en réunion publique. Ces études se font en lien avec les commissions stationnement des conseils de quartier. M. MADIKA précise qu'environ 3500 procès verbaux sont dressés par an sur la ville. La police municipale a une attention particulière pour la rue Auguste Rodin qui pose problème. Il faut trouver une autre solution que la verbalisation pour cette rue ; une proposition serait de la mettre en sens unique.

Un participant demande qu'il y ait, de manière générale, des papillons d'information sur les pare-brises avant l'application d'une modification des règles de stationnement.

Concernant les caméras de vidéo-protection, M. MADIKA annonce que les premières seront posées pour la fin de l'année 2016 avec une assistance à maîtrise d'ouvrage. Le coût par caméra installée a été évalué entre 5000 à 15000€ selon les cas. Les images seront transmises vers la Police municipale et retransmises pour recherche en cas de cambriolages vers la DDSP (Direction Départementale de la Sécurité Publique). Le déploiement des caméras se fera en 4 phases : les entrées et sorties de ville, le centre ville dont la gare de Palaiseau, les zones identifiées comme étant des zones de trafic et le secteur de la Troche qui fait l'objet de beaucoup de cambriolages. Le projet de localisation sera présenté aux Palaisiens. Au final il y aura environ 40 caméras.

d) Point sur les actions de propreté et ramassages dans le quartier Camille Claudel.

Le conseil de quartier signale des problèmes récurrents de dépôts sauvages d'encombrants dans le nouveau quartier. M. CARISTAN apporte la précision selon laquelle les bennes ont été enlevées et repositionnées dans d'autres quartiers pour récupérer les encombrants des sinistrés de la crue de l'Yvette. Les bennes seront repositionnées les week-ends sur le Quartier Camille Claudel.

Le SIOM effectuera un passage par mois pour le ramassage des encombrants comme dans les autres secteurs de la Ville. Les habitants peuvent aller au SIOM déposer les encombrants, pour les produits tel que la peinture, réfrigérateurs et autres. Une communication sera adressée aux habitants du quartier. M. CARISTAN annonce la création d'un petit guide pour évoquer notamment ces problèmes d'encombrants ainsi que les comportements à adopter. Il serait possible de diffuser des informations auprès des locataires des logements gérés par les différents bailleurs car ces organismes disposent d'un budget de communication.

La question demeure d'un emplacement dédié au dépôt des encombrants dans le quartier. Il va falloir trouver une solution car il s'agit de logements de type collectif.

M. CABON signale que des dépôts « sauvages » sont effectués à l'entrée de la forêt domaniale, chemin de la Vauve aux Granges.

e) Présentation du projet de jardins partagés du Plateau.

La Ville met à disposition de l'association des Grands Bilhaus Palaiseau - Plateau une parcelle de terrain en vue d'un projet de jardins partagés à gestion associative sur le Plateau. Il s'agit d'une parcelle de 2.800 m², mise à disposition à titre précaire.

Le projet est piloté par Mesdames Françoise de SAINTE-MARIE (présidente) et Maryvonne CLÉMENT KLEIN.

Méthode :

- Diffusion de l'information du projet par article dans le Palaiseau Mag', affichage, tractages...etc
- Diffusion d'un questionnaire pour définir le profil et la motivation des intéressés
- Date limite de retour : 30 juin 2016
- Nombre de réponses reçues au 20 juin 2016: 15 dont 9 émanant d'habitants du Plateau.

Avant d'aller plus loin dans le projet (demande de subventions auprès du Conseil régional...), l'association cherche à rencontrer M. Le Maire pour connaître la participation possible de la Ville sur l'aide au lancement du projet, à savoir :

- Préparation du terrain et agencement de l'espace.
- Clôture du terrain : 1.000 m² dans un premier temps.
- Aide à l'investissement de départ :
 - Abri de jardin + chape. Nombre à définir
 - Récupérateur d'eau de pluie. Nombre à définir

L'association demandera une cotisation annuelle pour profiter du jardin partagé.

f) Point sur la signalisation des entrées de villes.

Suite à une remarque sur des panneaux devenus superflus après la fin de divers travaux, M. CARISTAN annonce le retrait de ces panneaux et la régularisation de la signalisation. M. CARISTAN précise qu'il reste encore un panneau à retirer lorsqu'on arrive de Massy.

M. MONCORGE estime que la signalisation des limites de vitesse à respecter sur le Plateau n'est toujours pas claire par rapport aux panneaux d'entrées de ville.

g) Point sur l'organisation d'une réunion d'information par ERDF sur les compteurs Linky.

M. CARISTAN rappelle que la Ville n'a pas autorité pour empêcher le changement des compteurs ERDF. L'association des maires de France (AMF) a signalé qu'une délibération votée par un conseil municipal n'aurait pas de valeur de contrainte pour interdire ce matériel et qu'il est de la responsabilité de l'Etat de l'interdire si nécessaire. M. le Maire a adressé des demandes écrites aux deux ministres concernés et à ERDF afin de connaître les risques potentiels de ces matériels. Enfin M. CARISTAN informe le conseil de quartier qu'ERDF lui a dit que le changement des compteurs ne se ferait pas avant novembre 2016 et qu'il a demandé à ERDF une réunion d'information. Toujours en attente d'une réponse, M. CARISTAN les relancera. Une réunion en septembre serait envisageable. M. CARISTAN participera demain à une rencontre d'ERDF (=ENEDIS) avec les maires de l'Essonne.

Le conseil voudrait savoir ce qui est de la responsabilité des municipalités en cas de problème lors du déploiement des compteurs Linky car il semble qu'il a déjà eu des problèmes au moment des installations.

2. Travaux des commissions

a) Commission inter-quartiers « Investissements ».

Mme ONILLON informe le conseil de quartier des conclusions de la réunion de la commission du 23 mai. Les projets proposés par les conseils de quartier sont :

- ✓ Plaques patrimoniales (demande de plusieurs quartiers)
- ✓ Jardin éducatif derrière la crèche de Lozère,
- ✓ Plantations d'arbres fruitiers (verger) et jardin partagé (demande de plusieurs quartiers),
- ✓ Square de la Rue des Prés : Pose d'une table de ping-pong,
- ✓ Valorisation de l'ancienne plaque de signalisation de l'entrée de ville « Palaiseau - Seine et Oise » qui se trouve sur un mur de la ferme des Granges, côté route de Saclay,
- ✓ Parcours santé dans la ville du type de celui existant pour le quartier Camille Claudel,
- ✓ Square du Pileu : aménagement d'un chemin transversal,
- ✓ Jardinières de plantes aromatiques.

Les divers projets présentés vont être mis à l'étude auprès des services municipaux (chiffrages). Ces chiffrages seront présentés à la commission à la rentrée de septembre pour arbitrage.

b) Commission Inter-quartiers « dénomination des rues ».

M. CARISTAN annonce que la Ville fait appel aux Palaisiens afin de nommer 4 nouvelles voies situées à l'ouest de Polytechnique. Il s'agit d'une placette, d'une rue et de deux cours. Les noms proposés doivent avoir un lien avec les sciences techniques ou avec le territoire concerné. Les propositions sont à transmettre jusqu'au 3 septembre à conseildequartier@mairie-palaiseau.fr.

Mme DESCHATRETTE rappelle qu'à la réunion du conseil de quartier du 14 septembre 2015 M. CARO et elle-même se sont portés volontaires pour représenter le Conseil du Plateau à la commission Inter-quartier « Dénomination des rues ».

M. BIQUARD intervient pour proposer que dans le quartier du Plateau un lieu porte le nom d'Henri Alleg, décédé en 2013, pour garder la mémoire de cette personnalité du monde journalistique qui a habité rue Gabriel Dauphin pendant de nombreuses années. Des suggestions de lieux sont faites. A suivre...

c) Création d'un comité de rédaction d'un guide du civisme.

Suite à des demandes dans certains conseils de quartier de voir dans le Palaiseau Mag des rappels au civisme pour bien vivre ensemble, M. CARISTAN annonce la création d'un comité de rédaction d'un guide du civisme qui compilera les rappels que souhaitent y voir les conseils de quartier. Ce comité de rédaction travaillera en lien avec le service de la communication de la ville. M. PÉCASTAINGS accepte d'y participer.

3. Questions diverses.

M. CARISTAN apporte des éléments de réponse aux questions diverses posées lors de la précédente réunion :

- ▶ L'ONF gère entièrement la forêt domaniale, ainsi la pose de poubelles ne pourra se faire que sous son autorité.
- ▶ L'École Polytechnique gère la circulation des bus dans son enceinte. La circulation a repris normalement.
- ▶ L'écoulement d'eaux usées signalé dans certaines noues du quartier Camille Claudel n'est pas permanent. Les services municipaux n'ont pas pu le détecter, mais les propriétaires potentiellement concernés ont été contactés.
- ▶ Mme MARINARO signale une mauvaise synchronisation de la signalisation de la traversée piétonne chemin de la Hunière. M. SFERRAZZA fera suivre aux services municipaux pour vérification.
- ▶ Un habitant du Quartier Camille Claudel signale des coupures récurrentes d'Internet avec la fibre optique. M. CARISTAN contactera Orange.
- ▶ M. HOUDEBINE demande quand le béton SEMEX déversé sur la voie publique va être enlevé.

4. Ordre du jour du prochain conseil de quartier.

Point sur les réponses du SIAHVY au sujet des inondations de l'Yvette (si obtenues)

Point sur l'étude EPPS et CAPS pour les liaisons douces Plateau-Vallée

Point sur la rentrée scolaire 2016-2017

Installation des caméras de vidéo-protection

Réunion ENEDIS sur les compteurs Linky

Information sur le Li-Fi

Le panneau d'affichage public des Joncherettes : réparation ou remplacement ?